

QU'EST-CE QU'UNE MICRO-CRÈCHE ?

À mi-chemin entre la crèche traditionnelle et l'assistante maternelle, la micro-crèche est une structure pouvant accueillir un maximum de dix enfants. Mais comment fonctionne-t-elle et quels sont ses avantages et ses inconvénients ?

COMMENT FONCTIONNE UNE MICRO-CRÈCHE ?

Une micro-crèche est une structure d'accueil pour les enfants âgés de deux mois à trois ans. À la différence des crèches traditionnelles, elle se distingue par son effectif maximal de dix enfants, tous regroupés en une section unique, peu importe leur âge.

La micro-crèche permet un accueil individualisé des enfants, avec une approche plus familiale qu'en crèche traditionnelle. Tous les âges sont mélangés, ce qui permet aux plus petits d'être « tirés vers le haut » et aux plus grands d'apprendre à prendre soin des plus jeunes.

Les activités se font en petits groupes et permettent de réels échanges et moments de partage. Les micro-crèches sont soumises aux mêmes règles que les établissements d'accueil collectif classiques, avec des locaux répondant aux normes de sécurité et des aménagements mis en place pour favoriser l'éveil et la sécurité des enfants.

POURQUOI OPTER POUR LA MICRO-CRÈCHE ?

Qu'est-ce qu'une micro-crèche a de plus qu'une crèche classique : un accueil plus personnalisé, une meilleure connaissance des enfants et un accompagnement sur mesure. Du côté du fonctionnement des micro-crèches, il est à noter qu'elles sont reconnues par la caisse d'allocations familiales (CAF).

La participation au financement peut se faire de deux façons :

- le complément de libre choix est directement versé aux parents dans le cadre de la Paje (prestation d'accueil du jeune enfant). Le montant de l'aide mensuelle dépend des revenus et du nombre d'enfants en charge ;
- la famille verse une aide au gestionnaire pour couvrir une partie des frais de fonctionnement. Ce dernier verse une participation financière en tenant compte des revenus et de la composition de la famille. Les conditions d'admission en micro-crèche sont les mêmes que celles des crèches traditionnelles, qu'elles soient privées ou publiques. Les places se font toutefois plus rares en micro-crèche puisque les structures ne peuvent accueillir qu'un maximum de dix enfants et que ce mode de garde devient de plus en plus prisé par les parents.